

Deux Structures ALSH :

Pour débiter l'année 2013/2014 l'association Anim'Malice a souhaité se concentrer sur l'ouverture de deux structures ALSH : au sein de l'école Saint-Hilaire et de l'école Saint-Joseph, cette dernière accueillant les enfants de Sainte-Thérèse.

L'objectif est de poursuivre l'accueil proposé aux enfants de ces écoles primaires sur les différents ALAE ; tout en ouvrant la découverte des activités aux enfants de maternelle.

Ces deux structures fonctionnent tous les mercredis des périodes scolaires.

Un accès pour tous

A travers l'ALAE, Anim'Malice, met en place des tarifs permettant un accès à tous les enfants aux différentes activités proposées en voici la grille tarifaire du premier trimestre. (Demi-journée sans repas).

Tranche de revenus mensuels		Nombre d'enfant par famille		
		1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
0,00 €	1372,00 €	78,00 €	71,50 €	65,00 €
1372,01	3200,00 €	91,00 €	84,50 €	78,00 €
à partir de	3200,00 €	104,00 €	97,50 €	91,00 €

Présences Occasionnelles	Tarif sans repas
Demi-Journée	12,00 €
Journée complète	20,00 €

Une participation à l'assurance de l'association Anim'Malice de 20€ est demandé en complément.

Anim'Malice

ALSH :

**Accueil de Loisirs
Sans Hébergement**

L'ASSOCIATION ANIM'MALICE

Les enfants sont des adultes en devenir.

Accueillir ces enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères et en garantissant une sécurité affective, morale et psychologique ; que nous les accompagnons à développer leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité.

L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de l'association.

Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir.

L'association « ANIM'MALICE » est une association de type loi 1901.

Le projet d'Anim'Malice s'articule autour de quatre objectifs :

- Faire vivre l'ouverture au monde;
- Faire grandir des enfants;
- Communiquer pour mieux se connaître;
- Fonctionnement.

La création de cette association répond à un enjeu éducatif sur les temps périscolaires et extrascolaires. Au delà de la garderie, l'association répond à un besoin actuel de construction du jeune individu sur tous les temps de sa vie.

Parce que les enfants sont les futurs acteurs de demain, l'association s'engage à les faire grandir dans le respect de leurs besoins et de leurs rythmes, en leur offrant la possibilité de s'ouvrir au monde au travers de milliers d'aspects.

Échanger avec chacun; offrir un cadre de travail constructif et agréable; donner envie de découvrir et d'approfondir; permettre à chaque enfant de se reposer et de choisir, voilà pourquoi cette association a vu le jour et ce pourquoi elle se doit de continuer à faire de nos enfants des acteurs symbole de paix et de fraternité.

L'ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Définition

C'est une structure éducative habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des enfants pour des activités de loisirs, à l'exclusion de la formation.

Cette habilitation est accordée par la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports dont les services effectuent les contrôles nécessaires (fonctionnement, pédagogie). Elle est soumise à certaines conditions :

- La présence d'un projet éducatif (objectifs, modalités de fonctionnement de l'ALSH...).
- La présence d'une équipe d'animation qualifiée (directeur et animateurs).
- Le respect d'un taux d'encadrement (animateurs/ enfants).
- La présence d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe de l'ALSH.

SES 3 GRANDES MISSIONS

- ❖ Assurer la continuité d'une proposition éducative durant les temps extrascolaire (mercredis).
- ❖ Développer des projets d'activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale (prise en compte des conditions et mode de vie des parents).
- ❖ Offrir un lieu d'épanouissement et de loisirs aux enfants tout en s'appliquant à être complémentaire dans les activités proposées et en prenant en compte les rythmes de vie des enfants.

Un encadrement adapté

L'ALSH, bien que situé dans l'enceinte de l'école, est une structure à part entière avec son propre fonctionnement. Les activités y sont encadrées par une équipe d'animation composée de personnel éducatif de l'école mais aussi et surtout d'animateurs d'Anim'Malice. Ces derniers sont formés ou en cours de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateur). Ils y acquièrent toutes les notions nécessaires à l'animation d'enfants et de jeunes pour leur faire vivre des activités ludiques et éducatives en toute sécurité.